

## LETTRE DE GRACE

Fougères, le 21 octobre 2016,

À l'ONU

*Nous connaissons l'exigence de participation au Global Compact pour la préparation annuelle et l'envoi d'une Communication de Progrès comprenant une déclaration d'engagement du PDG, la description d'actions pratiques concernant les principes de l'ONU ainsi que les résultats des mesures attendues.*

*Nous sommes en retard dans la création, le partage et l'envoi de notre rapport annuel en raison de changement organisationnel au sein de l'équipe de Direction.*

*Nous demandons par la présente, une période d'extension pour pouvoir poster la CoP qui décrira les efforts de notre entreprise et le progrès à mettre en œuvre sur les principes de l'ONU.*

*Notre nouveau rapport sera posté sur le site web, au plus tard le 16 mars 2017, dans les 90 jours après la date demandée de la Cop, le 17/12/2016.*

Cordialement vôtre,

Céline Coupé  
Directrice QSE

